

aurait eu lieu, s'il faut en croire les habitans du pays, à l'insu et contre le gré du maire et de son adjoint.

Pendant l'automne de 1834, il fut question de faire un déplacement d'une nature bien différente. Quelques amis des arts à qui on avait parlé de ce monument, pensèrent qu'il figure-rait mieux dans le musée d'une grande ville que dans l'église d'un village (1); ils allèrent témoigner leur désir aux fabriciens d'Avenas, mais ceux-ci, après de mures réflexions, décidèrent qu'ils conserveraient un autel qui, suivant la tradition, comptait plus de mille ans d'existence, et qui était l'objet de la vénération des fidèles d'Avenas et des paroisses circonvoisines. Chaque année en effet, le jour de l'Assomption, de pieux paysans viennent en procession prier la Vierge d'Avenas, et appliquer, comme pour leur imprimer une sorte de bénédiction, leurs chapelets, sur l'image du Christ qui fait partie des sculptures de l'ancien autel.

Les principaux visiteurs de 1834 furent MM. Jordan-Leroy, adjoint de M. le maire de Lyon; M. Sylvain Blot, sous-préfet du Rhône; M. Peyré, juge au tribunal civil de Villefranche, auquel on doit une excellente traduction de la loi salique; l'auteur de cette notice, et, un peu plus tard, M. Etienne Vietty, membre de la commission scientifique de la Morée. Cet habile et profond archéologue, sur la demande de M. le sous-préfet du Rhône, consigna le résultat de ses investigations dans un rapport adressé à cet estimable magistrat. En voici la teneur :

« L'autel d'Avenas m'a paru avoir tous les caractères des monumens carlovingiens, tant à cause du costume d'une partie des figures, que par la forme des lettres de l'inscription et par le style de la sculpture qui a la teinte de cette époque, avec une touche provinciale bien prononcée. Il a dû être exécuté à Beaujeu.

« La face intérieure représente le Christ assis dans un médaillon en creux de forme elliptique-ogivique, qui est un sym-

(1) L'ancien directeur de notre musée, M. Artaud, avant son départ pour Avignon, avait signalé ce monument à la mairie de Lyon, et désirait vivement qu'elle en fit l'acquisition.